

Triple Super Phosphate (TSP)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

SECTION 1: Identification

1.1 Identificateur de produit GHS

N° de produit 10647

1.3 Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Engrais soluble dans l'eau pour plantes.

1.4 Données relatives au fournisseur

Nom Master Plant-Prod Inc.
Addresse 314 Orenda Rd.
Brampton ON L6T 1G1
Canada

Téléphone 905-793-8000
email mppi@plantprod.com

1.5 Numéro de téléphone en cas d'urgence

905-793-8000

FOR EMERGENCIES INVOLVING DANGEROUS GOODS Call CANUTEC's 24-Hour Number 1-888-CANUTEC (226-8832) (North American use) and/or 1-613-996-6666 (International use)

SECTION 2: Identification du ou des dangers

2.1 Classement de la substance ou du mélange

Classification SGH de: WHMIS as amended (12.15.2022)

- Lésions oculaires graves/irritation oculaire (chapitre 3.3), Cat. 1
 - Corrosion cutanée/irritation cutanée (chapitre 3.2), Cat. 1B

2.2 Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogrammes



Mention d'avertissement

DANGER

Mention(s) de danger

Went

H318

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Provoque de graves lésions des yeux.

Triple Super Phosphate (TSP)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Conseil(s) de prudence

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264+P265	Se laver soigneusement les mains et la peau après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P354+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P321	Traitements spécifiques (voir les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité).
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

SECTION 3: Composition/information sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Composant	N° CAS	Concentration
Superphosphates, concd	65996-95-4	73 - 77 % (poids)
Phosphoric acid	7664-38-2	1 - 5 % (poids)

SECTION 4: Premiers soins

4.1 Description des premiers soins nécessaires

En cas d'inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire.

En cas de contact avec la peau

Enlever les vêtements, chaussures et articles en cuir contaminés (par exemple bracelets de montre, ceintures). Lavez délicatement et soigneusement avec de l'eau tiède courante et du savon doux pendant 5 minutes. Obtenez un avis ou une attention médicale si vous ne vous sentez pas bien ou si vous êtes inquiet.

Enlever les vêtements, chaussures et articles en cuir contaminés (par exemple bracelets de montre, ceintures). Lavez délicatement et soigneusement avec de l'eau tiède courante et du savon doux pendant 5 minutes. Obtenez un avis ou une attention médicale si vous ne vous sentez pas bien ou si vous êtes inquiet.

Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/douche pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin si une irritation se développe ou persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Triple Super Phosphate (TSP)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

En cas de contact avec les yeux	Rincer délicatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
	Rincer délicatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
	Rincer immédiatement les yeux contaminés avec de l'eau tiède courante doucement pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant la ou les paupières ouvertes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
En cas d'ingestion	Appelez un centre antipoison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien. Si le vomissement se produit naturellement, demandez à la victime de se pencher en avant pour réduire le risque d'aspiration. NE PAS faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente.

4.3 Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Voir les informations de premiers secours ci-dessus. Note aux médecins : appliquer des mesures générales de soutien et traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Agents extincteurs appropriés

Utiliser des quantités abondantes d'eau pulvérisée ou de brouillard.

NE PAS utiliser de jet d'eau.

5.2 Dangers spécifiques du produit

Lors d'un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être générées :

Ne brûle pas. Oxydant doux. Peut intensifier le feu.

5.3 Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) et des vêtements de protection complets.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Retirez ou isolez les matières incompatibles ainsi que les autres matières dangereuses. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utilisez un équipement antidéflagrant mis à la terre. Utilisez l'équipement de protection individuelle recommandé dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Assurer une ventilation adéquate. Eviter la formation et l'inhalation de poussière.

6.2 Précautions relatives à l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les canalisations, sur le sol ou dans les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Contenir le déversement. Évitez tout contact avec des combustibles, des matières organiques et des sources d'inflammation.

Triple Super Phosphate (TSP)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Recueillir à l'aide d'une pelle/d'une cuillère ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié pour élimination.

Contenir le déversement. Évitez de générer de la poussière. Recueillir à l'aide d'une pelle/d'une cuillère ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié pour élimination. Évitez tout contact avec des combustibles, des matières organiques et des sources d'inflammation. Consultez la section 13 (Considérations relatives à l'élimination) de cette fiche de données de sécurité.

Référence à d'autres sections

Concerning personal protective equipment to use, see section 8. Concerning disposal elimination after cleaning, see section 13.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Ne respirez pas ce produit. Évitez tout contact cutané répété ou prolongé. Ne vous mettez pas dans les yeux. Utiliser uniquement là où il y a une ventilation adéquate. Évitez l'exposition pendant la grossesse et pendant l'allaitement. Éviter le rejet dans l'environnement. Évitez tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles.

7.2 Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Conserver dans un endroit : frais, sec, à l'abri de la lumière directe du soleil et des sources de chaleur et d'inflammation, séparé des matériaux incompatibles (voir Section 10 : Stabilité et réactivité), bien ventilé. Tenir hors de portée des enfants. Refermer le sac partiel avant le stockage.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

1. Phosphoric acid (CAS: 7664-38-2)

TWA [Phosphoric acid] (Inhalation): 1 mg/m³; AU (AU/SWA)

STEL [Phosphoric acid] (Inhalation): 3 mg/m³; AU (AU/SWA)

IOELV-LTEL [Orthophosphoric acid] (Inhalation): 1 mg/m³; EU (EU/OSHA)

List no. 1 under Council Directive 98/24/EC as amended. List last updated on 8/29/2023.

IOELV-STEL [Orthophosphoric acid] (Inhalation): 2 mg/m³; EU (EU/OSHA)

List no. 1 under Council Directive 98/24/EC as amended. List last updated on 8/29/2023.

PEL [Phosphoric acid] (Inhalation): 1 mg/m³; US (US/OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL [Phosphoric acid] (Inhalation): 1 mg/m³, (ST) 3 mg/m³; US (Cal/OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

REL [Phosphoric acid] (Inhalation): 1 mg/m³, (ST) 3 mg/m³; US (NIOSH)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

8.2 Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser une ventilation par aspiration locale si la ventilation générale n'est pas adéquate pour contrôler la quantité dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche de sécurité en cas de risque de contact ou d'éclaboussures.

8.3 Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage

Triple Super Phosphate (TSP)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Lors de la manipulation du produit sec concentré : porter des lunettes de protection. Lors de la manipulation du produit dissous : porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Protéger la peau exposée à l'aide de gants isolants adaptés aux basses températures, à manches longues, d'un tablier et d'un pantalon de protection portés à l'extérieur des bottes ou par-dessus les chaussures.

Protection du corps

Wear suitable protective clothing.

Protection respiratoire

Utilisez un respirateur contre les particules approprié approuvé par le NIOSH. Surveillez les niveaux de poussière dans la zone de travail et assurez une ventilation adéquate.

Risques thermiques

Not required for normal conditions of use. Use dedicated equipment if required.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Avoid release to the environment. Comply with applicable Community environmental protection legislation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Solide
Apparence	Granulés.
Couleur	Gris.
Odeur	Inodore.
Seuil olfactif	Sans objet
Point de fusion/point de congélation	> 200 °C Se décompose avant de fondre
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Inflammabilité	Le produit n'est pas inflammable.
Limite inférieure et supérieure d'explosivité / limite d'inflammabilité	Pas disponible
Point d'éclair	Sans objet
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	> 200 °C Densité apparente
Propriétés oxydantes	Sans objet. La procédure de classification n'a pas besoin d'être appliquée car la molécule ne contient aucun groupe chimique associé à des propriétés oxydantes.
pH	3 - 3,5 (10%)
Viscosité cinématique	Sans objet
Solubilité	Eau: 54 g/l @20°C
Coefficient de partage n-octanol / eau (valeur logarithmique)	Pas disponible
Tension de vapeur	0,00000084 Pa @ 20°C
Taux d'évaporation	Pas disponible
Densité et/ou densité relative	900 - 1200 @20°C
Densité de vapeur relative	Pas disponible
Caractéristiques des particules	Pas disponible

Propriétés supplémentaires liées à la sécurité

Inorganic.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Triple Super Phosphate (TSP)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

10.1 Réactivité

Non réactif dans les conditions normales d'utilisation. Peut intensifier le feu.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3 Risque de réactions dangereuses

Aucun attendu dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur. Flammes nues, étincelles, décharges statiques, chaleur et autres sources d'inflammation. Eau, humidité ou humidité.

10.5 Matériaux incompatibles

Acides forts, alcaloïdes forts, oxydants, matières organiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit. Consultez la section 5 (Dangers spécifiques découlant du produit) pour connaître les matières dangereuses générées lors d'un incendie.

SECTION 11: Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non classé (D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

Superphosphates, concd. (65996-95-4): LD50/oral/rat > 5000 mg/kg

Phosphoric acid (7664-38-2): LD50/oral/rat 1530 mg/kg

LD50/dermal/rabbit 2730 mg/kg

LC50/inhalation/4h/rat > 850 mg/m³ (Exposure time: 1 h)

Corrosion/irritation de la peau

Une exposition répétée ou prolongée peut irriter ou brûler la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Une irritation ou une brûlure pourrait survenir si la solution d'engrais est projetée dans les yeux ou si le produit sec entre en contact.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Très faible activité de vapeur. À des concentrations élevées, peut provoquer une irritation du nez et de la gorge, ainsi que des lésions pulmonaires.

Très faible activité de vapeur. À des concentrations élevées, peut provoquer une irritation du nez et de la gorge, ainsi que des lésions pulmonaires.

Effet mutagène sur les cellules germinales

No information was located.

Cancérogénicité

L'acide nitrilotriacétique (NTA) et ses sels ont été déterminés comme « potentiellement cancérogènes pour l'homme » par le CIRC, un composé qui « peut raisonnablement être considéré comme cancérogène » par le NTP et « cancérogène sélectionné » par l'OSHA.

Triple Super Phosphate (TSP)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Aucune information n'a été trouvée.

Toxicité pour le système reproducteur

L'acide borique peut provoquer des malformations congénitales et altérer la fertilité masculine, selon des données animales.

Aucune information n'a été trouvée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Aucune information n'a été trouvée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Aucune information n'a été trouvée.

Danger par aspiration

Aucune information n'a été trouvée.

SECTION 12: Données écologiques

Toxicité

Aucune donnée disponible sur le produit.

Persistante et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur le produit.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur le produit.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible sur le produit.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible sur le produit.

Autres effets nocifs

Pas de données disponibles

SECTION 13: Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Elimination du produit

Contactez les autorités environnementales locales pour connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées dans votre juridiction.

SECTION 14: Informations relatives au transport

DOT (US)

Pas marchandises dangereuses

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)

Pas marchandises dangereuses

Triple Super Phosphate (TSP)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Association internationale du transport aérien (IATA)
Pas marchandises dangereuses

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question

Canadian Non-Domestic Substances List (NDSL)

Nom chimique: Superphosphates, concd.
CAS number: 65996-95-4

US EPA TSCA public inventory

Nom chimique: Superphosphates, concd
CAS number: 65996-95-4

Massachusetts Right To Know Components

Phosphoric acid
CAS number: 7664-38-2

New Jersey Right To Know Components

Phosphoric acid
CAS number: 7664-38-2

Pennsylvania Right To Know Components

Phosphoric acid
CAS number: 7664-38-2

SARA 302 Components

Aucun produit chimique contenu dans ce matériau n'est soumis aux exigences de déclaration du titre III, section 302 de la SARA.

SARA 313 Components

Ce matériau ne contient aucun composant chimique dont les numéros CAS connus dépassent les seuils de déclaration (De Minimis) établis par le titre III, section 313 de la SARA.

SARA 311/312 Hazards

Risque aigu pour la santé, risque chronique pour la santé

Canadian Domestic Substances List (DSL)

Nom chimique: Phosphoric acid
CAS number: 7664-38-2

EU Table of Harmonised Entries (Annex VI to CLP)

Nom chimique: Phosphoric acid
CAS number: 7664-38-2

US EPA TSCA public inventory

Nom chimique: Phosphoric acid
CAS number: 7664-38-2

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen

TSP est répertorié

SZW-lijst van mutagene stoffen

TSP est répertorié

SECTION 16: Autres informations

Triple Super Phosphate (TSP)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

16.1 Pour plus d'informations / disclaimer

Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, ni Master Plant-Prod Inc., ni aucun de ses distributeurs, n'assume aucune responsabilité de quelque nature que ce soit quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. Bien que certains dangers soient décrits, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls dangers qui existent. La détermination finale de l'adéquation de tout produit relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence.

16.2 Renseignements sur la préparation

Préparé par le département technique de MPPI. Numéro de téléphone 905-793-8000

Date de préparation : 11/12/2025